

---

**Emploi et Développement  
social Canada**

---

**Employment and Social  
Development Canada**

---

## **Emploi et Développement social Canada**

**États financiers consolidés (*non audités*)  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

**États financiers consolidés (non audités) pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.**

Ce document offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, fichiers de texte, DAISY) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, 2023

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : [droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)

**PDF**

No de cat. : Em1-23F-PDF

ISSN : 2816-5365

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

---

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'EDSC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'EDSC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers consolidés en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'EDSC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne d'EDSC sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations d'EDSC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au sous-ministre.

Les états financiers consolidés d'EDSC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Mark Perlman, CPA, CMA  
Dirigeant principal des finances  
Emploi et Développement social Canada

Original signé par

Graham Flack  
Sous-ministre  
Emploi et Développement social Canada

Gatineau, Canada  
Le 2 octobre 2020

**Emploi et Développement social Canada**  
**État consolidé de la situation financière (*non audité*)**  
**Au 31 mars**

---

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du (à verser au) Trésor	4 119 071	(639 225)
Débiteurs et avances (note 4)	4 677 040	5 405 380
Prêts à recevoir (note 5)	17 993 061	17 387 541
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>26 789 172</b>	22 153 696
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Prêts à recevoir (note 5)	(170 904)	(204 724)
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>26 618 268</b>	21 948 972
<b>Passifs</b>		
Montant dû au Régime de pensions du Canada (note 6)	278 626	163 237
Créditeurs et charges à payer (note 7)	8 746 998	2 199 113
Indemnités de vacances et congés compensatoires	99 252	75 896
Fonds de la somme désignée - Compte en fiducie (note 8)	15 368	18 437
Compte des rentes sur l'État (note 9)	114 761	122 943
Avantages sociaux futurs (note 10)	78 965	72 945
<b>Total des passifs nets</b>	<b>9 333 970</b>	2 652 571
<b>Actif financier net ministériel</b>	<b>17 284 298</b>	19 296 401
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	10 490	8 012
Immobilisations corporelles (note 11)	290 566	246 429
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>301 056</b>	254 441
<b>Situation financière nette ministérielle (note 12)</b>	<b>17 585 354</b>	19 550 842

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)

Passif éventuel (note 15)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

Original signé par

Mark Perlman, CPA, CMA  
Dirigeant principal des finances  
Emploi et Développement social Canada

Gatineau, Canada  
Le 2 octobre 2020

Original signé par

Graham Flack  
Sous-ministre  
Emploi et Développement social Canada

**Emploi et Développement social Canada**  
**État consolidé des résultats et de la situation financière nette**  
**ministérielle (*non audité*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

	2020	2020	2019
	Résultats prévus	(en milliers de dollars)	
<b>Charges</b>			
Régimes de pension et prestations	57 366 189	<b>57 346 352</b>	54 408 586
Apprentissage, développement des compétences et emploi	28 444 097	<b>34 553 235</b>	26 180 166
Services internes	842 227	<b>981 220</b>	865 412
Développement social	774 351	<b>931 956</b>	727 519
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	228 227	<b>241 224</b>	211 112
Conditions et relations de travail	150 549	<b>170 839</b>	181 844
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(45 591)	<b>(41 531)</b>	(43 438)
<b>Total des charges</b>	<b>87 760 049</b>	<b>94 183 295</b>	82 531 201
<b>Revenus</b>			
Assurance-emploi (note 12)	22 732 900	<b>22 713 657</b>	22 781 644
Intérêts sur les prêts à recevoir	938 097	<b>762 184</b>	855 042
Recouvrement des frais d'administration du RPC	296 273	<b>423 306</b>	373 772
Recouvrement des frais de prestations des services des autres ministères gouvernementaux	176 482	<b>196 749</b>	169 392
Autres	51 773	<b>70 579</b>	82 919
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 011 220)	<b>(1 061 460)</b>	(977 934)
<b>Total des revenus</b>	<b>23 184 305</b>	<b>23 105 015</b>	23 284 835
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>64 575 744</b>	<b>71 078 280</b>	59 246 366
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		<b>64 279 776</b>	60 751 215
Variation du montant à recevoir du Trésor		<b>4 758 296</b>	(61 371)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)		<b>75 664</b>	61 932
Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		<b>(11)</b>	(4)
Éléments d'actif transférés entre ministères		<b>(933)</b>	255
<b>Revenu (coût) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(1 965 488)</b>		1 505 661
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		<b>19 550 842</b>	18 045 181
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<b>17 585 354</b>		19 550 842

Information sectorielle (note 17)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

**Emploi et Développement social Canada**  
**État consolidé de la variation de l'actif financier net ministériel**  
**(non audité)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
<b>Revenu (coût) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(1 965 488)</b>	1 505 661
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(98 366)	(90 261)
Amortissement des immobilisations corporelles	53 435	70 331
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	40	65
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	798	48
Transfert provenant d'autres ministères	(44)	-
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(44 137)</b>	(19 817)
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(2 478)</b>	(4 954)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif financier net ministériel</b>	<b>(2 012 103)</b>	1 480 890
<b>Actif financier net ministériel - début de l'exercice</b>	<b>19 296 401</b>	17 815 511
<b>Actif financier net ministériel - fin de l'exercice</b>	<b>17 284 298</b>	<b>19 296 401</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

**Emploi et Développement social Canada**  
**État consolidé des flux de trésorerie (*non audité*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

	<b>2020</b>	2019
	(en milliers de dollars)	
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<b>71 078 280</b>	59 246 366
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	<b>(53 435)</b>	(70 331)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	<b>(798)</b>	(48)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	<b>(75 664)</b>	(61 932)
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrearages	<b>11</b>	4
Transfert net d'actifs et de passifs financiers en provenance ou à la destination d'autres ministères	<b>977</b>	(255)
Variation de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	<b>(728 340)</b>	451 389
Augmentation des prêts à recevoir	<b>639 340</b>	1 163 581
Augmentation des charges payées d'avance	<b>2 478</b>	4 954
Augmentation du montant dû au Régime de pensions du Canada	<b>(115 389)</b>	(131 373)
Augmentation des crébiteurs et charges à payer	<b>(6 547 885)</b>	(26 486)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>(23 356)</b>	4 430
Diminution des fonds de la somme désignée - Compte en fiducie	<b>3 069</b>	64 541
Diminution du Compte des rentes sur l'État	<b>8 182</b>	11 703
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<b>(6 020)</b>	4 476
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>64 181 450</b>	60 661 019
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	<b>98 366</b>	90 261
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<b>(40)</b>	(65)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>98 326</b>	90 196
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>64 279 776</b>	60 751 215

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.*

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

#### **1. Pouvoirs et objectifs**

Emploi et Développement social Canada (EDSC) est un ministère de l'administration publique centrale. EDSC est un ministère identifié à l'annexe I de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise des ministres responsables de l'Emploi et du Développement social (EDS).

Le mandat législatif des ministres d'EDSC est de rehausser le niveau de vie de tous les Canadiens et d'améliorer leur qualité de vie en faisant la promotion du développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et mobile, ainsi que d'un marché du travail efficient et favorable à l'intégration, en plus de promouvoir le bien-être des personnes au sein de la société et la sécurité du revenu.

Les lois et règlements pour lesquels les ministres d'EDSC sont responsables incluent : la *Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social*, la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, la *Loi sur l'assurance-emploi*, le *Régime de pensions du Canada*, la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*, la *Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants*, la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité*, la *Loi canadienne sur l'épargne-études*, la *Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*, la *Loi relative aux rentes sur l'État*, la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*, la *Loi sur l'assurance du service civil*, la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques*, la *Loi sur les prêts aux apprentis*, la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le *Code canadien du travail*, la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, la *Loi sur la prestation canadienne d'urgence* et, le cas échéant, les règlements qui s'y rattachent.

**Emploi et Développement social Canada réalise ses objectifs selon cinq responsabilités essentielles:**

#### ***Développement social***

Améliorer l'inclusion et les possibilités de participation des Canadiens dans leurs collectivités.

#### ***Régimes de pensions et prestations***

Aider les Canadiens à conserver un revenu à la retraite et verser une aide financière aux survivants, aux personnes handicapées et à leur famille.

#### ***Apprentissage, développement des compétences et emploi***

Aider les Canadiens à accéder aux études postsecondaires, à obtenir les compétences et la formation nécessaires pour participer à un marché du travail en évolution et offrir une aide aux personnes qui sont temporairement sans emploi.

Le projet de loi C-13 concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19 a reçu la sanction royale le 25 mars 2020. La partie 2 a édicté la *Loi sur la prestation canadienne d'urgence* afin d'autoriser le versement d'allocations de soutien du revenu aux travailleurs qui subissent une perte de revenus pour des raisons liées à la COVID-19. Les dépenses liées à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) sont effectuées et rapportées par le ministère dans le cadre de la responsabilité essentielle Apprentissage, développement des compétences et emploi. L'exercice en cours présente la meilleure estimation de la gestion concernant les prestations couvrant la période du 15 au 31 mars 2020.

#### ***Conditions et relations de travail***

Faire la promotion de conditions de travail sûres, saines, équitables et inclusives et de relations de travail fondées sur la coopération.

#### ***Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères***

Fournir de l'information au public sur les programmes du gouvernement du Canada et fournir des services au nom d'autres ministères et partenaires.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

***Services internes***

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 services distincts qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes d'un ministère. Les services en question sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

## **2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables d'EDSC énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

**(a) Autorisations parlementaires** – EDSC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à EDSC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégrés au *Plan ministériel* 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état consolidé de la variation de l'actif financier net ministériel parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel* 2019-2020.

**(b) Consolidation** – Ces états financiers consolidés incluent les transactions du Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE), un compte à fins déterminées consolidé comprenant les revenus crédités et les charges débitées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* pour lesquels le sous-ministre, en tant que président de la Commission de l'assurance-emploi du Canada, est responsable. Les comptes du Compte des OAE ont été consolidés avec ceux d'EDSC, et toutes les opérations et tous les soldes inter organisationnels ont été éliminés.

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est exclu du périmètre comptable d'EDSC parce que les changements au RPC nécessitent l'accord des deux tiers des provinces participantes et il n'est donc pas contrôlé par le sous-ministre.

EDSC a reçu des dividendes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au nom du gouvernement du Canada. Conformément au Manuel de comptabilité du gouvernement du Canada, ces transactions sont exclues des états financiers consolidés d'EDSC puisqu'ils ne sont pas reliés aux activités d'EDSC. EDSC agit simplement comme un agent de transfert à des fins administratives afin que le gouvernement du Canada reçoive ses dividendes.

**(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement** – EDSC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par EDSC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par EDSC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

**(d) Montants à recevoir du Trésor** (ou à lui verser) – Ces montants découlent d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que EDSC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

**(e) Revenus** – Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les cotisations de l'assurance-emploi (AE) sont constatées comme revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont gagnées, lorsque les travailleurs, par leur emploi, génèrent ces cotisations et la contribution afférente de l'employeur. Les cotisations gagnées dans l'exercice sont mesurées à partir des montants cotisés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et d'une estimation des montants non

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

cotisés. Les revenus de cotisations comprennent également les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices antérieurs.

- Les revenus d'intérêts sur les prêts à recevoir sont constatés dans l'exercice où ils sont gagnés. Aucun revenu d'intérêts n'est comptabilisé sur les prêts considérés comme étant douteux.
- Le recouvrement des frais d'administration du RPC est constaté en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs d'EDSC. Bien que l'on s'attende à ce que le sous-ministre maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

**(f) Charges** – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce une décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont accumulées au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les charges engagées pour le compte du gouvernement sont liées aux actifs détenus pour le compte du gouvernement. Par conséquent, ces charges sont considérées comme étant engagées pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentées en réduction des dépenses brutes de l'entité.

**(g) Avantages sociaux futurs :**

- *Prestations de retraite* : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations d'EDSC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'EDSC découlant du régime. La responsabilité d'EDSC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.
- *Indemnités de départ* : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les salariés qui n'ont pas retiré de prestations est calculée à l'aide d'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

**(h) Débiteurs et avances** – Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est jugé incertain.

**(i) Prêts à recevoir** – Les prêts canadiens aux étudiants (PCE) et les prêts canadiens aux apprentis (PCA) sont comptabilisés au coût initial moins les remboursements, les renonciations, les radiations et la provision pour créances douteuses. La provision pour les créances douteuses et le Programme d'aide au remboursement (PAR) pour les prêts directs des PCE et pour les PCA sont calculées en fonction des taux déterminés selon une estimation actuarielle et selon les taux historiques de recouvrement pour les prêts garantis et à risques partagés des PCE.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**(j) Passif éventuel** – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. Selon la probabilité que l'événement survienne, et la capacité d'établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

**(k) Immobilisations corporelles** – Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. EDSC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les collections dans les musées et les biens amovibles situés dans les réserves telles que définies dans la *Loi sur les Indiens*.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Machinerie et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels informatiques	3 ans - Achetés 5 ans - Développés à l'interne
Autre matériel et mobilier	5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration 10 ans - Prestation de services 15 ans - Bureaux

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

**(l) Opérations entre apparentés** - Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

**(m) Incertitude relative à la mesure** – La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la détermination d'une portion des cotisations d'AE, les provisions pour créances douteuses, les remboursements de prestations de la SV et de l'AE, le passif pour les avantages sociaux futurs, le recouvrement des frais d'administration du RPC, les charges à payer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le passif du Compte des rentes sur l'État, l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations présentés à la note 13 et le passif éventuel. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers consolidés de l'exercice où ils sont connus.

La pandémie de la COVID-19 ainsi que la situation économique en déclin après la fin de l'exercice ont augmenté le niveau d'incertitude relative à la mesure lors de la préparation de ces états financiers. Les incidences financières potentielles de la pandémie de COVID-19 ne peuvent être déterminées à ce jour

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

puisque elles dépendent de développements futurs pour lesquelles subsistent des incertitudes telles que la durée et l'ampleur de la pandémie. EDSC s'attend à ce que les estimations et les hypothèses posées dans la préparation de ces états financiers continuent d'avoir une incidence dans l'année.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**3. Autorisations parlementaires**

EDSC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. De plus, puisque le Compte des OAE est un compte à fins déterminées consolidé, ses revenus et charges inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC n'influent pas sur les autorisations parlementaires. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'EDSC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>71 078 280</b>	59 246 366
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Dépense pour mauvaises créances (excluant les mauvaises créances de l'AE)	(463 441)	(169 419)
Remboursement de charges de programme et des exercices antérieurs	131 283	94 552
Revenus non disponibles pour être dépensés	119 230	116 208
Dépense pour la provision du programme d'aide au remboursement de prêts canadiens aux étudiants	(217 010)	(259 074)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(53 435)	(70 331)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(6 020)	4 476
Transactions nettes du Compte des OAE (note 12)	(1 011 120)	1 964 289
Augmentation des créditeurs et charges à payer non imputés aux autorisations	(64 446)	(71 124)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(75 664)	(61 932)
Autres ajustements	(50 390)	(472)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(1 691 013)	1 547 173
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Déboursés nets de prêts canadiens aux étudiants	933 967	1 246 841
Déboursés nets de prêts canadiens aux apprentis	33 520	39 388
Radiations de prêts canadiens aux étudiants	179 127	162 154
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	98 366	90 261
Renonciation de prêts canadiens aux étudiants	117 893	99 912
Paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	11	4
Autres ajustements	46 100	57 029
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 408 984	1 695 589
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>70 796 251</b>	62 489 128

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**(b) Autorisations fournies et utilisées**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	<b>951 276</b>	791 337
Crédit 5 – Subventions et contributions	<b>3 045 652</b>	2 606 474
Crédit 90b – Radiation de dettes	<b>180 432</b>	163 501
Montants législatifs	<b>66 729 126</b>	59 127 487
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices		
ultérieurs	<b>(1 026)</b>	(1 040)
Autorisations périmées :		
Dépenses de fonctionnement	<b>(42 500)</b>	(22 996)
Subventions et contributions	<b>(65 383)</b>	(174 288)
Radiation de dettes	<b>(1 305)</b>	(1 347)
Montants législatifs	<b>(21)</b>	-
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>70 796 251</b>	62 489 128

---

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**4. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'EDSC :

	<b>2020</b>	2019
(en milliers de dollars)		
Débiteurs - autres ministères et organismes		
Cotisations d'AE à recevoir de l'ARC	1 341 830	2 120 052
Remboursements de prestations d'AE et de la SV à recevoir de l'ARC	2 263 765	2 329 279
Autres	118 127	55 517
	3 723 722	4 504 848
Débiteurs et avances - parties externes		
Versements excédentaires de prestations d'AE et de la SV et pénalités à recevoir	1 336 681	1 243 198
Autres	410 593	373 827
	1 747 274	1 617 025
Sous-total des débiteurs et avances	5 470 996	6 121 873
Provisions pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(793 956)	(716 493)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>4 677 040</b>	<b>5 405 380</b>

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**5. Prêts à recevoir**

	Prêts aux étudiants	Prêts aux apprentis	<b>2020 Total</b>	2019 Total
(en milliers de dollars)				
<b>Prêts à recevoir</b>				
Prêts bruts - début de l'exercice	21 163 874	237 256	<b>21 401 130</b>	20 157 407
Nouveaux prêts et rachats	3 621 594	54 823	<b>3 676 417</b>	3 712 832
Remboursements	(2 391 240)	(21 303)	<b>(2 412 543)</b>	(2 184 801)
Radiations et renonciations de prêts	(313 401)	-	<b>(313 401)</b>	(284 308)
Prêts bruts - fin de l'exercice	22 080 827	270 776	<b>22 351 603</b>	21 401 130
Escompte non amorti	(33 247)	-	<b>(33 247)</b>	(44 792)
Provision pour créances douteuses	(4 472 277)	(20 413)	<b>(4 492 690)</b>	(4 167 365)
Prêts nets	17 575 303	250 363	<b>17 825 666</b>	17 188 973
<b>Intérêts courus</b>				
Intérêts courus bruts - début de l'exercice	511 308	1 809	<b>513 117</b>	452 749
Nouveaux intérêts	652 987	2 810	<b>655 797</b>	782 362
Remboursements	(419 688)	(2 983)	<b>(422 671)</b>	(429 158)
Radiations et renonciations d'intérêts	(263 254)	(87)	<b>(263 341)</b>	(292 836)
Intérêts courus bruts - fin de l'exercice	481 353	1 549	<b>482 902</b>	513 117
Escompte non amorti	(13 685)	-	<b>(13 685)</b>	(13 449)
Provision pour créances douteuses	(301 806)	(16)	<b>(301 822)</b>	(301 100)
Intérêts courus nets	165 862	1 533	<b>167 395</b>	198 568
<b>Total des prêts nets et des intérêts courus nets</b>	17 741 165	251 896	<b>17 993 061</b>	17 387 541
Prêts et intérêts courus détenus pour le compte du gouvernement	(169 371)	(1 533)	<b>(170 904)</b>	(204 724)
<b>Total des prêts à recevoir</b>	17 571 794	250 363	<b>17 822 157</b>	17 182 817

# Emploi et Développement social Canada

## Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)

### Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

La répartition des prêts bruts se présente comme suit :

	Prêts aux étudiants	Prêts aux apprentis	2020 Total	2019 Total
(en milliers de dollars)				
Prêts en règle	21 669 238	270 776	<b>21 940 014</b>	21 015 840
Prêts douteux	411 589	-	<b>411 589</b>	385 290
Prêts bruts	<b>22 080 827</b>	<b>270 776</b>	<b>22 351 603</b>	21 401 130

### Prêts canadiens aux étudiants

Les prêts canadiens aux étudiants se composent de trois types de prêts différents, soit les prêts directs, les prêts garantis et les prêts à risques partagés. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2000, les prêts canadiens aux étudiants sont consentis sous le régime des prêts directs. Avant cette date, les prêts étaient consentis sous le régime des prêts garantis (1964-1995) ou sous le régime des prêts à risques partagés (1995-2000). Les prêts directs émis le ou après le 1<sup>er</sup> août 2000 sont administrés en vertu de l'article 6.1 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, qui autorise le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail à conclure un accord de prêt directement avec tout étudiant admissible. Les prêts garantis consentis entre 1964 et août 1995 par des institutions financières en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* sont garantis aux prêteurs par EDSC. Les prêts à risques partagés émis avant le 1<sup>er</sup> août 2000 et le ou après le 1<sup>er</sup> août 1995 comprennent les prêts en circulation dont les montants sont liés aux prêts étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.

Une provision est comptabilisée afin de tenir compte des créances douteuses et du programme d'aide au remboursement (PAR) des prêts canadiens aux étudiants. La provision pour les prêts directs est déterminée en fonction d'une estimation actuarielle fournie par le Bureau du surintendant des institutions financières (actuaire en chef). En s'appuyant sur une projection des prêts en défaut et des taux de recouvrement, l'actuaire en chef détermine les taux de provision à appliquer sur les soldes impayés du portefeuille en fonction de l'état du prêt. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, les taux de provision des créances douteuses et du PAR pour les prêts directs ont été établis comme suit :

État des prêts	Taux de provision au 31 mars 2020	Taux de provision au 31 mars 2019
<b>Provision pour créances douteuses</b>		
Prêts en cours d'études	6.8%	7.1%
Prêts en cours de remboursement	4.6%	3.5%
Prêts en défaut	77.5%	76.5%
<b>Provision pour le PAR</b>		
Prêts en cours d'études	5.3%	5.2%
Prêts en cours de remboursement	1.4%	1.9%
Prêts sous le PAR	27.8%	23.8%

Source: Rapport actuariel sur le Programme canadien de prêts aux étudiants, au 31 juillet, 2019.

Le montant total des prêts directs en circulation émis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* ainsi que les prêts à risques partagés rachetés par EDSC ne peut dépasser 34 milliards de dollars. Le montant total des prêts directs en circulation et des prêts à risques partagés au 31 mars 2020 s'élevait à 22 023,7 millions de dollars (21 097,0 millions de dollars en 2019).

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

#### **Prêts canadiens aux apprentis**

Les prêts canadiens aux apprentis (PCA) sont administrés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur les prêts aux apprentis*, qui est entrée en vigueur le 2 janvier 2015. Le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail est autorisé à conclure un accord de prêts directement avec tout apprenti admissible.

Une provision est comptabilisée afin de tenir compte des créances douteuses des PC et du Programme d'aide au remboursement (PAR). La provision est déterminée en fonction d'une estimation actuarielle fournie par l'actuaire en chef. En s'appuyant sur une projection des prêts en défaut et des taux de recouvrement, l'actuaire en chef détermine les taux de provision à appliquer sur les soldes impayés du portefeuille en fonction de l'état du prêt. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, le taux de provision des créances douteuses a été établi à 4,9% (5,1% en 2019) et le taux de provision du PAR a été établi à 2,7% (3,0% en 2019). Par conséquent, une provision d'une valeur de 20,4 millions de dollars a été comptabilisée (19,1 millions de dollars en 2019).

Le montant total des PCA émis en vertu de la *Loi sur les prêts aux apprentis* ne peut dépasser 1,5 milliard de dollars. Le montant total des PCA en circulation émis au 31 mars 2020 s'élevait à 270,8 millions de dollars (237,2 millions de dollars en 2019).

#### **Intérêts et modalités de remboursement**

En vertu de ces deux régimes, aucune garantie n'est reçue des emprunteurs et les prêts portent intérêt soit à un taux variable (taux préférentiel) ou à un taux fixe (taux préférentiel +2,0%). Les emprunteurs ne sont pas tenus de payer l'intérêt sur leurs prêts tant qu'ils poursuivent leurs études ou qu'ils sont inscrits à un programme de formation.

Les emprunteurs qui ont du mal à rembourser leurs prêts peuvent bénéficier du programme d'aide au remboursement. La période de remboursement est typiquement de 10 ans, avec une période maximale de 15 ans pour les emprunteurs admissibles si leur versement mensuel adapté au revenu, calculé en fonction du revenu familial et du nombre de personnes dans la famille, est inférieur au versement mensuel exigé. Les emprunteurs peuvent également bénéficier, selon le type de régime, du programme de renonciations de prêts en cas d'invalidité permanente ou de décès.

Lorsque EDSC n'est plus raisonnablement assuré de recouvrer la totalité d'un prêt à la date prévue, ce prêt est considéré comme étant douteux. Aucun revenu d'intérêts n'est comptabilisé sur ces prêts. Les prêts considérés comme étant douteux sont éventuellement soumis au processus de radiation. Les recouvrements subséquents sur ces prêts sont comptabilisés en réduction de la charge dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, la charge pour créances douteuses sur les prêts à recevoir s'élevait à 408,2 millions de dollars (137,3 millions de dollars en 2019).

Pour venir en aide aux emprunteurs pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a suspendu le remboursement des prêts canadiens aux étudiants et des prêts canadiens aux apprentis pendant la période du 30 mars 2020 au 30 septembre 2020. Aucun intérêt ne s'accumulera sur ces prêts durant cette période.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**6. Montant dû au Régime de pensions du Canada**

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965. Le RPC est administré par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. Le RPC est donc exclu du périmètre comptable d'EDSC.

Conformément à la loi sur le *Régime de pensions du Canada*, les opérations financières du RPC sont enregistrées dans le Compte du RPC. Les revenus et les charges du RPC tels que les cotisations, les intérêts, les revenus ou les pertes des placements faits par l'Office d'investissement du RPC, les prestations et les charges d'exploitation sont portés en augmentation et en diminution du passif et sont comptabilisés séparément aux états financiers consolidés du RPC. Le Compte du RPC enregistre également les sommes transférées à l'Office d'investissement du RPC ou reçues de ce dernier.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
<b>Montant dû au Régime de pensions du Canada - début de l'exercice</b>	<b>163 237</b>	31 864
Rentrées et autres crédits	89 387 170	81 061 038
Paiements et autres débits	(89 271 781)	(80 929 665)
<b>Montant dû au Régime de pensions du Canada - fin de l'exercice</b>	<b>278 626 \$</b>	163 237 \$

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**7. Créditeurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer d'EDSC :

	<b>2020</b>	2019
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs - autres ministères et organismes		
Impôt sur le revenu payable à l'ARC	35 426	27 832
Prestation universelle pour la garde d'enfants payable à l'ARC	88 266	103 159
Autres	452 239	306 214
	<b>575 931</b>	437 205
Créditeurs - parties externes		
Prestations d'AE à payer aux particuliers	2 509 903	784 384
Prestations de SV et supplément de revenu garanti à payer aux particuliers	47 210	78 339
Prestations de soins d'urgence et de soutien à payer aux particuliers	4 739 209	-
Autres	251 808	354 139
	<b>7 548 130</b>	1 216 862
Charges à payer	<b>239 896</b>	218 579
Provision pour paiements alternatifs aux provinces non participantes aux programmes des prêts canadiens aux étudiants et aux apprentis	383 041	326 467
<b>Total des créditeurs et des charges à payer</b>	<b>8 746 998</b>	2 199 113

**8. Fonds de la somme désignée - Compte en fiducie**

Ce compte a été établi conformément à l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour enregistrer les sommes reçues et versées en vertu de l'article 5 de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Il a été établi le 19 septembre 2007 afin d'assurer le paiement à d'anciens élèves ayant vécu dans un pensionnat indien admissible, pour le Paiement d'expérience commune (PEC) et les crédits personnels pour des programmes et services éducatifs aux bénéficiaires du PEC ou à certains membres de leur famille. Le Compte en fiducie est crédité d'intérêts, conformément au paragraphe 21(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le fonds de la somme désignée est administré conjointement par le fiduciaire, le gouvernement du Canada, représenté respectivement par le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et la ministre des Relations Couronne-Autochtones.

	<b>2020</b>	2019
	(en milliers de dollars)	
Fonds de la somme désignée - début de l'exercice	18 437	82 977
Intérêts crédités au Compte en fiducie	234	361
Paiements et autres débits	(3 303)	(64 901)
<b>Fonds de la somme désignée - fin de l'exercice</b>	<b>15 368</b>	18 437

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**9. Compte des rentes sur l'État**

EDSC administre le Compte des rentes sur l'État. Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*, qui a mis fin à la vente de rentes sur l'État en 1975. Le Compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité sur le Trésor.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés du Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les rentes non réclamées. Les montants liés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Le Compte des rentes sur l'État est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, initialement en utilisant les taux prescrits de mortalité et d'intérêt, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité au Trésor. À compter de l'exercice 2017-2018, le redressement exigé selon les politiques comptables du gouvernement est comptabilisé dans un compte de provision pour redressement. Le compte de provision reflète le redressement au passif dû à la différence entre les taux prescrits et la meilleure estimation des taux de mortalité ajustés pour l'expérience et le taux d'escompte. Le taux d'escompte utilisé pour mesurer la valeur actuelle actuarielle des prestations constituées est basé sur le coût d'emprunt du gouvernement qui a été calculé à partir des rendements de la courbe de rendement zéro coupon pour les obligations de gouvernement du Canada. Cette méthode tient compte du moment des flux de trésorerie futurs.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	(en milliers de dollars)	
Compte des rentes sur l'État - début de l'exercice	<b>96 302</b>	107 780
Rentrées et autres crédits	<b>6 174</b>	6 879
Paiements et autres débits	<b>(17 069)</b>	(18 357)
Compte des rentes sur l'État - sous-total	<b>85 407</b>	96 302
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - début de l'exercice	<b>26 641</b>	26 866
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - pour l'exercice	<b>2 713</b>	(225)
Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - fin de l'exercice	<b>29 354</b>	26 641
Compte des rentes sur l'État - fin de l'exercice	<b>114 761</b>	122 943

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**10. Avantages sociaux futurs**

**(a) Prestations de retraite :** Les employés de EDSC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que EDSC versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le Régime depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2020 s'élevait à 184,6 millions de dollars (172,7 millions de dollars en 2019). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2019) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2019) les cotisations des employés.

La responsabilité d'EDSC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

**(b) Indemnités de départ :** Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où il quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2020, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les informations sur les indemnités de départ au 31 mars se détaillent comme suit :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	<b>72 945</b>	77 421
Charge pour l'exercice	<b>12 202</b>	3 184
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(6 182)</b>	(7 660)
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	<b>78 965</b>	72 945

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

## 11. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant résume les transactions et les soldes pour les principales catégories d'immobilisations corporelles:  
 (en milliers de dollars)

Catégories	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliéna-tions et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortis-sement	Ajuste-ments	Aliéna-tions et radiations	Solde de clôture	2020	2019
Machinerie et matériel	1 003	-	-	(73)	930	958	21	-	(73)	906	24	45
Matériel informatique	90	290	-	-	380	33	37	-	-	70	310	57
Logiciels informatiques	471 699	-	5 813	-	477 512	400 438	41 293	-	-	441 731	35 781	71 261
Autre matériel et mobilier	3 504	273	-	(12)	3 765	3 447	31	-	(12)	3 466	299	57
Véhicules	2 450	282	49	(195)	2 586	1 591	313	5	(195)	1 714	872	859
Actifs en construction	133 156	97 521	(8 342)	(838)	221 497	-	-	-	-	-	221 497	133 156
Améliorations locatives	318 766	-	2 529	-	321 295	277 772	11 740	-	-	289 512	31 783	40 994
	930 668	98 366	49	(1 118)	1 027 965	684 239	53 435	5	(280)	737 399	290 566	246 429

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 8,3 millions de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Les transferts d'immobilisations corporelles en provenance d'autres ministères représentent une valeur comptable nette de 44 232 \$ (coût de 48 888 \$ moins l'amortissement cumulé de 4 656 \$). Ces transferts sont rapportés dans les colonnes Ajustements.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**12. Situation financière nette ministérielle**

Une partie de la situation financière nette d'EDSC est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE) a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte des OAE. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et imputés au Compte des OAE.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>Compte des OAE - Fonds réservés</b>		
<b>Solde - début de l'exercice - Fonds réservés</b>	<b>4 915 647</b>	2 951 358
Revenus		
Cotisations d'AE	22 636 570	22 698 401
Pénalités et intérêts sur les débiteurs d'AE	77 087	83 243
	<b>22 713 657</b>	22 781 644
Charges		
Prestations et mesures de soutien		
Prestations de revenu	(17 749 940)	(16 866 292)
Transferts aux provinces et territoires relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	(2 329 238)	(2 170 960)
Prestation canadienne d'urgence de l'AE	(1 761 404)	-
Mesures de soutien	(146 934)	(136 960)
Créances douteuses	237 048	286 247
Frais d'administration	(1 909 035)	(1 830 404)
Créances douteuses	(65 274)	(98 986)
	<b>(23 724 777)</b>	(20 817 355)
Transactions nettes du Compte des OAE	<b>(1 011 120)</b>	1 964 289
<b>Solde - fin de l'exercice - Fonds réservés</b>	<b>3 904 527</b>	4 915 647
Fonds non réservés	<b>13 680 827</b>	14 635 195
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<b>17 585 354</b>	19 550 842

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**13. Estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations**

Étant donné le nombre important de prestations d'AE et de demandes associées à la SV (la SV, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation) ainsi que la nécessité d'offrir un service rapide, EDSC met en œuvre une approche basée sur les risques pour ses procédés de contrôle. La vérification des prestations d'AE et de demandes reliées à la SV est effectuée non seulement avant, mais aussi après les paiements de prestations. Cette vérification utilise une approche de mesures de contrôle automatisées en premier lieu combinée avec des activités de vérification d'après-paiement.

Afin d'évaluer l'exactitude des paiements de prestations d'AE et de la SV, des programmes distincts ont été mis en place pour établir un taux annuel d'exactitude de paiement et évaluer, par extrapolation statistique, la valeur la plus probable des versements inexacts des paiements de prestations. Pour les prestations payées durant la période de douze mois terminée le 31 mars 2020, ces versements excédentaires et ces moins-payés de prestations non décelés ont été estimés à 862,6 millions de dollars (605,8 millions de dollars au 31 mars 2019) et 193,2 millions de dollars (135,3 millions de dollars au 31 mars 2019) respectivement pour les prestations de l'AE et à 856,6 millions de dollars (1 171,7 millions de dollars au 31 mars 2019) et 117,3 millions de dollars (148,6 millions de dollars au 31 mars 2019) respectivement pour les demandes de la SV. Le taux annuel d'exactitude de paiement et la valeur estimative des erreurs sont utilisées par les programmes de l'AE et de la SV pour évaluer la qualité et l'exactitude des décisions et le besoin, s'il y a lieu, d'améliorer les systèmes et les pratiques de traitement des demandes de prestations et des réclamations.

Les versements excédentaires établis au cours de l'exercice, tel qu'indiqué à la note 4, ne sont pas directement liés à l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestation présentés ci-dessus pour la même période.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**14. Obligations contractuelles et droits contractuels**

**(a) Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités d'EDSC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels EDSC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2021	2022	2023	2024	2025 et exercices ultérieurs	Total
(en milliers de dollars)						
Ententes sur le développement du marché du travail, incluant les frais d'administration de l'AE relatifs aux EDMT	<b>2 491 757</b>	-	-	-	-	<b>2 491 757</b>
Autres paiements de transfert	<b>2 143 392</b>	<b>1 836 977</b>	<b>1 612 572</b>	<b>624 352</b>	<b>1 819 516</b>	<b>8 036 809</b>
Fonctionnement et entretien	<b>54 046</b>	<b>44 543</b>	<b>44 633</b>	<b>46 106</b>	<b>94 815</b>	<b>284 143</b>
<b>Total</b>	<b>4 689 195</b>	<b>1 881 520</b>	<b>1 657 205</b>	<b>670 458</b>	<b>1 914 331</b>	<b>10 812 709</b>

Les ententes sur le développement du marché du travail conclus avec les huit provinces et un territoire prévoient une période de préavis de deux années pour leur résiliation et d'une période de préavis d'un an pour les autres. Les obligations de 2022 ne peuvent être raisonnablement estimées.

**(b) Droits contractuels**

Les activités d'EDSC comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Il s'agit principalement de la prestation de services au nom d'autres ministères et organisations. Le tableau suivant présente un sommaire des droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables:

	2021	2022	2023	2024	2025 et exercices ultérieurs	Total
(en milliers de dollars)						
Recouvrement des frais d'administration du RPC	<b>370 371</b>	-	-	-	-	<b>370 371</b>
Autres	<b>203 423</b>	<b>193 215</b>	-	-	-	<b>396 638</b>
<b>Total</b>	<b>573 794</b>	<b>193 215</b>	-	-	-	<b>767 009</b>

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**15. Passif éventuel**

Des réclamations, litiges et griefs ont été faits auprès d'EDSC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres ne le sont pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. EDSC a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée.

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

#### **16. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, EDSC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

EDSC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

##### **(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, EDSC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et aux services juridiques. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<b>71 421</b>	57 898
Services juridiques	<b>4 243</b>	4 034
<b>Total</b>	<b>75 664</b>	61 932

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services d'infrastructure de la technologie de l'information offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'EDSC.

##### **(b) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères**

Durant l'exercice, EDSC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services liés aux indemnisations des accidentés du travail dont la valeur s'établissait à 22,3 millions de dollars en 2020 (24,5 millions de dollars en 2019).

##### **(c) Autres transactions entre apparentés**

Dans le cours normal des affaires, EDSC a fait des opérations avec des ministères, organismes et sociétés d'État. Voici les actifs, passifs, revenus et dépenses liés à ces opérations :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(en milliers de dollars)		
Charges - autres ministères, organismes et sociétés d'État	<b>789 337</b>	715 062
Revenus - autres ministères, organismes et sociétés d'État	<b>201 959</b>	189 772

Les charges et les revenus inscrits à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**17. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les cinq responsabilités essentielles d'EDSC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Régimes de pension et prestations	Apprentissage, développement des compétences et emploi	Services internes	Développement social	Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	Conditions et relations de travail	2020 Total	2019 Total
<b>Paiements de transfert et de prestations</b>								
Particuliers	<b>56 735 406</b>	<b>8 069 751</b>	-	<b>9 763</b>	-	<b>(2 348)</b>	<b>64 812 572</b>	<b>57 168 645</b>
Prestations d'AE et mesures de soutien	-	<b>21 750 468</b>	-	-	-	-	<b>21 750 468</b>	<b>18 887 965</b>
Autres	-	<b>2 561 399</b>	-	<b>852 153</b>	-	<b>5 554</b>	<b>3 419 106</b>	<b>2 838 256</b>
	<b>56 735 406</b>	<b>32 381 618</b>	-	<b>861 916</b>	-	<b>3 206</b>	<b>89 982 146</b>	<b>78 894 866</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>								
Salaires et avantages sociaux	<b>468 421</b>	<b>1 001 419</b>	<b>498 668</b>	<b>55 466</b>	<b>172 158</b>	<b>100 273</b>	<b>2 296 405</b>	<b>2 078 968</b>
Services professionnels et spéciaux	<b>22 798</b>	<b>338 149</b>	<b>273 069</b>	<b>6 602</b>	<b>31 749</b>	<b>9 824</b>	<b>682 191</b>	<b>681 861</b>
Créances douteuses	<b>37 422</b>	<b>473 507</b>	<b>1 309</b>	<b>5 149</b>	-	<b>52 633</b>	<b>570 020</b>	<b>310 920</b>
Installations et location	<b>158</b>	<b>5 780</b>	<b>199 462</b>	<b>233</b>	<b>15 567</b>	<b>405</b>	<b>221 605</b>	<b>215 369</b>
Frais d'administration de l'AE par l'ARC	-	<b>212 653</b>	-	-	-	-	<b>212 653</b>	<b>212 755</b>
Transport	<b>18 713</b>	<b>31 533</b>	<b>34 559</b>	<b>1 842</b>	<b>3 022</b>	<b>2 615</b>	<b>92 284</b>	<b>61 263</b>
Machinerie et matériel	<b>540</b>	<b>4 249</b>	<b>60 159</b>	<b>140</b>	<b>2 017</b>	<b>222</b>	<b>67 327</b>	<b>30 747</b>
Amortissement	<b>8 786</b>	<b>16 498</b>	<b>27 611</b>	<b>6</b>	<b>410</b>	<b>124</b>	<b>53 435</b>	<b>70 331</b>
Autres	<b>54 108</b>	<b>87 829</b>	<b>(113 617)</b>	<b>602</b>	<b>16 301</b>	<b>1 537</b>	<b>46 760</b>	<b>17 559</b>
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	<b>(41 531)</b>	-	-	-	-	<b>(41 531)</b>	<b>(43 438)</b>
	<b>610 946</b>	<b>2 130 086</b>	<b>981 220</b>	<b>70 040</b>	<b>241 224</b>	<b>167 633</b>	<b>4 201 149</b>	<b>3 636 335</b>
	<b>57 346 352</b>	<b>34 511 704</b>	<b>981 220</b>	<b>931 956</b>	<b>241 224</b>	<b>170 839</b>	<b>94 183 295</b>	<b>82 531 201</b>
<b>Revenus</b>								
Assurance-emploi (note 12)	-	<b>22 713 657</b>	-	-	-	-	<b>22 713 657</b>	<b>22 781 644</b>
Intérêts sur les prêts à recevoir	-	<b>762 184</b>	-	-	-	-	<b>762 184</b>	<b>855 042</b>
Recouvrement des frais d'administration du RPC	<b>289 083</b>	-	<b>134 223</b>	-	-	-	<b>423 306</b>	<b>373 772</b>
Recouvrement des frais de prestations des services fournis à d'autres ministères	-	<b>2</b>	<b>24 205</b>	-	<b>172 542</b>	-	<b>196 749</b>	<b>169 392</b>
Autres	<b>36</b>	<b>66 952</b>	<b>410</b>	<b>12</b>	<b>214</b>	<b>2 955</b>	<b>70 579</b>	<b>82 919</b>
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	<b>(29 090)</b>	<b>(824 528)</b>	<b>(32 804)</b>	<b>(12)</b>	<b>(172 756)</b>	<b>(2 270)</b>	<b>(1 061 460)</b>	<b>(977 934)</b>
	<b>260 029</b>	<b>22 718 267</b>	<b>126 034</b>	-	-	<b>685</b>	<b>23 105 015</b>	<b>23 284 835</b>
<b>Cout de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>57 086 323</b>	<b>11 793 437</b>	<b>855 186</b>	<b>931 956</b>	<b>241 224</b>	<b>170 154</b>	<b>71 078 280</b>	<b>59 246 366</b>

# **Emploi et Développement social Canada**

## **Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**

### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

#### **18. Événements subséquents**

##### **Pandémie de COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'élosion de la maladie à coronavirus (COVID-19) de pandémie mondiale. En réponse, le gouvernement a adopté des mesures d'urgence visant à combattre la propagation du virus et annoncé le Plan d'intervention économique du Canada pour aider à stabiliser l'économie pendant la pandémie de COVID-19.

Les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement visent à protéger la santé et la sécurité des Canadiens et à offrir un soutien direct aux travailleurs et aux entreprises canadiens. L'incidence des mesures pour lesquelles les critères de comptabilisation ont été respectés avant le 31 mars 2020 est reconnue dans les présents états financiers. Comme la plupart des mesures ont été mises en œuvre après la fin de l'exercice, les états financiers consolidés d'EDSC pour 2021 seront touchés de façon plus importante.

La plus importante de ces mesures est la Prestation canadienne d'urgence (PCU), une prestation imposable de 2 000 \$ versée toutes les 4 semaines pendant un maximum de 16 semaines aux Canadiens admissibles. Suivant 31 mars 2020, il a été annoncé que la prestation serait prolongée jusqu'à un maximum de 28 semaines.

Les paiements de la PCU aux personnes admissibles à l'assurance-emploi sont comptabilisés dans les dépenses de l'assurance-emploi (AE) et payés à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi (OAE). Les paiements aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'AE sont comptabilisés dans le cadre de la PCU et n'ont pas été imputés au Compte des OAE.

En raison des répercussions économiques du COVID-19, le 14 septembre 2020, le gouvernement du Canada a utilisé son autorité en vertu de la Loi afin de limiter temporairement la fluctuation du taux de cotisation à l'AE à zéro pour 2021 et 2022 afin de geler le niveau de taux de cotisation à celui de 2020. Le gouvernement du Canada a également confirmé qu'il créditera le Compte des OAE pour les coûts liés à la PCU.

D'autres mesures d'urgence mises en place par le gouvernement étaient soit de nouvelles mesures, soit des modifications et améliorations aux programmes déjà existants au 31 mars. Les annonces ont été faites entre le mois de mars 2020 et la date d'achèvement de ces états financiers. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des principaux programmes qui ont été annoncés ou qui sont affectés par ces mesures :

- Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti
- Emplois d'été Canada
- Initiative Vers un chez-soi
- Programme canadien de prêts aux étudiants
- Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants
- Bourses d'études canadiennes
- Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant

Les principales annonces du gouvernement, notamment le discours du Trône en septembre 2020 et le projet de loi présenté au Parlement autorisant de nouvelles mesures de dépenses à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, auront un impact sur les états financiers consolidés. Comme cette pandémie est en cours et que la réponse du gouvernement continue d'évoluer, le gouvernement n'est pas en mesure de déterminer l'incidence sur les résultats financiers des années à venir. Les effets de la pandémie se poursuivront dans un proche avenir, et le gouvernement continuera à évaluer et à surveiller les effets sur sa situation financière, et à fournir des mises à jour régulières sur ses résultats financiers par le biais de rapports réguliers et de mises à jour économiques et budgétaires périodiques.

**Emploi et Développement social Canada**  
**Notes aux états financiers consolidés (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**

---

**19. Information comparative**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**Emploi et Développement social Canada**

**Annexe à la  
Déclaration de la responsabilité de la direction englobant  
le contrôle interne en matière de rapports financiers  
pour l'exercice clos le 31 mars 2020**

# 1 Introduction

Le présent document fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par la direction pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF). Plus particulièrement, il fournit des renseignements sommaires sur les évaluations effectuées par Emploi et Développement social Canada (EDSC) au 31 mars 2020, y compris les progrès, les résultats et les plans d'action connexes propres au Ministère.

Des renseignements détaillés sur l'autorité, le mandat et les activités de programme d'EDSC se trouvent dans le [Plan ministériel](#) et dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#).

## 2 Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

### 2.1 Gestion du contrôle interne

EDSC reconnaît à quel point il est important que la haute direction donne le ton pour veiller à ce que les employés à tous les niveaux comprennent les rôles qu'ils ont à jouer pour assurer le maintien de systèmes efficaces de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) et disposent des outils nécessaires pour s'acquitter efficacement de telles responsabilités. Le principal intérêt du Ministère est de veiller à ce que les risques soient bien gérés dans un environnement de contrôle réactif et axé sur le risque qui favorise l'amélioration et l'innovation continues.

Le Ministère dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation ministériels et la surveillance de son système de contrôle interne. Le Cadre de contrôle interne financier d'EDSC a été révisé et approuvé par les principaux fournisseurs ministériels d'assurance et le sous-ministre en octobre 2019. Le Cadre a été un effort de collaboration entre le sous-ministre adjoint et les membres du Groupe de travail principal sur les contrôles internes et l'assurance financière (GTP CIAF) pour décrire les activités de contrôle financier relevant de chacun de ses membres. Le Cadre comprend également :

- des structures organisationnelles de reddition de comptes en matière de gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des hauts dirigeants dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un suivi et des mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, en plus des rapports sur les résultats des évaluations et des plans d'action destinés au dirigeant principal des finances (DPF), au Comité de la gestion ministérielle (CGM) et au Comité de vérification ministériel (CVM).

Le CVM est un comité consultatif qui offre des perspectives objectives sur les processus du Ministère en matière de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance ainsi que des rapports généraux.

D'autres comités de premier plan ont des responsabilités lorsqu'il s'agit d'assurer et de surveiller l'efficacité du système de CIRF du Ministère :

**Conseil de gestion du portefeuille (CGP)** – En tant que principal organe décisionnel du portefeuille, le CGP détermine les orientations et les priorités stratégiques; approuve les plans et stratégies à l'échelle du portefeuille; et prend des décisions concernant des enjeux stratégiques qui touchent l'ensemble du portefeuille. Le CGP agit également comme instrument clé pour le partage de l'information, la

consultation et la collaboration au niveau du sous-ministre et du sous-ministre adjoint (SMA). Le DPF est membre de ce comité.

**Comité de gestion du Ministère (CGM)** – Le CGM supervise la mise en œuvre du programme de gestion du portefeuille, tel qu'il est approuvé par le CGP, y compris l'atteinte des résultats et des objectifs en matière de gestion qui sont énoncés dans le Plan d'activités intégré, le Cadre de responsabilisation de gestion, et les processus ministériels de budgétisation et de planification. Le comité supervise en outre les activités ministérielles liées à l'opérationnalisation des mesures de sécurité ministérielles. Le DPF est membre de ce comité.

**Groupe de travail principal sur les contrôles internes et l'assurance financière (GTP CIAF)** – Ce groupe de travail composé de SMA a été créé pour promouvoir une approche ministérielle coordonnée en matière de vérification, de surveillance et d'autres activités de surveillance menées dans l'ensemble du Ministère en mettant l'accent sur les contrôles internes financiers. Ses membres comprennent les principaux certificateurs d'assurance ministériels et le groupe met l'accent sur la collaboration à tous les niveaux de ses directions membres dans le but de renforcer les contrôles internes à l'appui des responsabilités du sous-ministre à titre d'administrateur des comptes. Le DPF préside le comité du GTP CIAF.

L'environnement de contrôle d'EDSC comprend également une série de mesures qui ont pour but de donner aux employés les outils dont ils ont besoin pour bien gérer les risques, notamment une sensibilisation et une formation appropriées pour renforcer les compétences et l'expertise nécessaires. Voici la liste de ces mesures clés :

- Un Bureau des valeurs et de l'éthique;
- Le code de conduite d'EDSC;
- Des lignes directrices de conduite professionnelle pour le Programme du travail et Service Canada;
- Une division relevant de l'agent principal des finances qui est chargée expressément du contrôle interne;
- Des documents sur les principaux processus opérationnels et sur les risques et les points de contrôle clés connexes à l'appui de la gestion et de la surveillance du système de CIRF;
- Des communications régulières ayant trait aux secteurs clés de la gestion financière;
- Des politiques ministérielles adaptées à l'environnement de contrôle d'EDSC;
- Une grille des pouvoirs délégués mise à jour régulièrement;
- Une méthode d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques pour les subventions et les contributions;
- Un plan opérationnel intégré;
- Un plan d'audit interne pluriannuel axé sur les risques;
- Le cadre de contrôle interne financier d'EDSC;
- Un profil de risque ministériel mis à jour régulièrement;
- La stratégie de vérification des bénéficiaires;
- La vérification de l'exactitude du paiement (VEP) et la vérification de l'exactitude du traitement (VET) pour les principaux programmes de prestations.

## 2.2 Ententes de services pertinentes pour les états financiers

EDSC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme suit :

**Ententes courantes :**

- Services publics et Approvisionnement Canada administre à l'échelle centrale les paiements des salaires, la prestation des services de rémunération et d'avantages sociaux, l'acquisition de biens et de services conformément à l'instrument de délégation d'EDSC et fournit des services d'hébergement;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère l'information nécessaire pour calculer les diverses allocations et charges à payer, par exemple la charge accumulée au chapitre des indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à EDSC;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services de technologie de l'information à EDSC dans les domaines des centres de données et des services de réseau.

#### **Ententes particulières :**

- Par l'intermédiaire de l'initiative Service Canada (SC), EDSC est l'un des guichets centraux d'accès des citoyens au gouvernement. C'est pourquoi EDSC a conclu plusieurs ententes avec beaucoup d'autres ministères du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'accès des citoyens canadiens aux programmes et services.
- Selon les modalités d'un contrat conclu avec le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE), un fournisseur de services du secteur privé administre les prêts directs consentis en vertu du PCPE. Par conséquent, EDSC se fie aux procédures de contrôle du fournisseur de services externes et sur la vérification annuelle des renseignements financiers et des contrôles internes effectués par un cabinet de vérification externe.
- L'Agence du revenu du Canada (ARC) assure la prestation de tous les services de recouvrement des comptes débiteurs au nom d'EDSC. Bien que l'ARC utilise le système ministériel des comptes débiteurs (SMCD) d'EDSC à cette fin, le Ministère se fie aux procédures de contrôle de l'ARC pour les services de recouvrement et à la capacité de l'ARC en matière de présentation de rapports.
- L'ARC administre également un certain nombre d'activités pour le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Compte des opérations de l'assurance-emploi.

### **3 Résultats de l'évaluation ministérielle durant l'exercice 2019-2020**

En 2016-2017, le Ministère a commencé la mise en œuvre intégrale de son programme de surveillance continue axée sur les risques du CIRF.

En 2019-2020, EDSC a terminé ou presque terminé son évaluation des principaux domaines de contrôle suivants en se fondant sur son plan de surveillance continue axé sur les risques de 2018-2019 :

- contrôles au niveau de l'entité (composante d'évaluation des risques);
- contrôles généraux en matière de TI (CGTI) (troisième année d'un cycle de trois ans);
- assurance-emploi;
- sécurité de la vieillesse;
- administration de la paye.

EDSC a déterminé qu'en général, les contrôles financiers clés examinés fonctionnent efficacement pour prévenir ou déceler une anomalie importante des états financiers. Toutefois certains secteurs ont été identifiés comme nécessitant des mesures correctives, notamment :

#### Contrôles au niveau de l'entité – Composante d'évaluation des risques

L'évaluation de la composante d'évaluation des risques a été effectuée dans le cadre du cycle de trois ans pour évaluer les cinq composantes des CNE (évaluation des risques, environnement de contrôle, activités de contrôle, information et communication, et activités de surveillance).

L'évaluation n'a révélé aucune lacune importante sur le plan des contrôles.

#### Contrôles généraux en matière de TI

La surveillance continue des CGTI se déroule dans le cadre d'un cycle de trois ans, aux fins de l'évaluation du SAP et de 16 systèmes sources. L'évaluation des CGTI n'a pas pu être achevée au cours de l'exercice en raison des priorités concurrentes des intervenants découlant de la pandémie. Les systèmes SAP et SMCD ont été évalués comme prévu et les principales recommandations ont été notées dans les piliers de contrôle suivants : gestion de l'accès et gestion du changement. L'évaluation des autres systèmes sources sera terminée en 2020-2021.

La réponse et le plan d'action de la direction (RPAD) sera préparé par le responsable du processus en vue de resserrer le contrôle. Les progrès réalisés par rapport à ce plan feront l'objet d'un suivi à l'exercice 2020-2021.

#### Assurance-emploi

L'évaluation du processus d'assurance-emploi comprenait les vingt-six sous-processus suivants : la réception des documents par la poste, la présentation des demandes sur papier et par voie électronique, la présentation des relevés d'emploi (RE) sur papier et par voie électronique, l'attribution de la charge de travail, le processus décisionnel, le processus de calcul, le paiement électronique, le rejet des paiements, la déclaration aux deux semaines, l'enregistrement des paiements, la vérification de l'exactitude du traitement (VET), la vérification de l'exactitude du paiement (VEP), la surveillance, les contrôles d'accès internes, la gestion des coûts administratifs de l'assurance-emploi, les frais administratifs du programme d'assurance-emploi, l'établissement des revenus des cotisations, les transferts mensuels de l'Agence du revenu du Canada, la révision des estimations des revenus des cotisations, le processus comptable de fin d'exercice, le rajustement des trop-payés dans le SMCD, les trop-payés faisant l'objet d'appels ou de réexamens, l'enregistrement des comptes débiteurs du SMCD au SAP et le rapprochement de fin d'exercice du SMCD au SAP.

L'évaluation n'a révélé aucune lacune importante sur le plan des contrôles.

#### Sécurité de la vieillesse

L'évaluation du processus de la Sécurité de la vieillesse (SV) comprenait les onze sous-processus suivants : traitement du courrier reçu, nouvelle demande, modifications aux comptes existants de la SV, rapprochement des paiements de la SV, paiements prioritaires, gestion des trop-payés et des radiations, gestion des trop-payés et des remises, surveillance – vérification de l'exactitude du traitement (VET), surveillance – vérification de l'exactitude du paiement (VEP), surveillance – rapprochement du système financier, et surveillance – examen de la délégation des pouvoirs pour les paiements de plus de 10 000 \$, accès au système et rapports. À la suite de l'évaluation, une recommandation principale a été formulée au sujet de l'examen des droits d'accès au système de la SV.

La réponse et le plan d'action de la direction (RPAD) seront préparés par le responsable du processus en vue de resserrer le contrôle. Les progrès réalisés par rapport à ce plan feront l'objet d'un suivi à l'exercice 2020-2021.

## Administration de la paye

L'évaluation du processus d'administration de la paye comprenait les trois sous-processus suivants : avant, pendant et après le paiement. À la suite de l'évaluation, une recommandation principale a été formulée au sujet du renforcement de la vérification après paiement afin d'ajouter un examen de la validité des approbations en vertu de l'article 34 dans Phénix pour les transactions visant le temps et le travail et celles visant les congés non payés.

La réponse et le plan d'action de la direction (RPAD) seront préparés par le responsable du processus en vue de resserrer le contrôle. Les progrès réalisés par rapport à ce plan feront l'objet d'un suivi à l'exercice 2020-2021.

## **4 Plan d'action du Ministère**

### **4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2019-2020**

En 2019-2020, EDSC a effectué sa surveillance continue conformément au plan cyclique de l'année précédente, comme le montre le tableau suivant.

<b>Éléments figurant dans le plan d'action de l'exercice précédent</b>	<b>État</b>
Contrôles au niveau de l'entité	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation de surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été effectuée comme prévu pour la composante d'évaluation des risques.</li></ul>
Contrôles généraux en matière TI sous gestion ministérielle	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation de surveillance continue sur trois ans de l'efficacité opérationnelle n'a été que partiellement effectuée comme prévu, en raison des priorités concurrentes des intervenants découlant de la pandémie.</li><li>• L'évaluation des autres systèmes sources sera terminée en 2020-2021.</li></ul>
Assurance-emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation de surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été effectuée comme prévu.</li></ul>
Sécurité de la vieillesse	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation de surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été effectuée comme prévu.</li><li>• Les plans correctifs feront l'objet d'un suivi en 2020-2021.</li></ul>
Administration de la paye	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation de surveillance continue de l'efficacité opérationnelle a été effectuée comme prévu.</li><li>• Les plans correctifs feront l'objet d'un suivi en 2020-2021.</li></ul>

## 4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les années suivantes

Le plan permanent de surveillance axée sur les risques d'EDSC est passé de trois à cinq ans à compter de 2019-2020 pour tous les secteurs de contrôle clés. La prolongation de ce plan vise à tenir compte de la portée élargie des travaux afin d'englober d'autres processus de gestion financière en vue de se conformer d'ici 2023 à la Politique sur la gestion financière du Secrétariat du Conseil du Trésor. De plus, EDSC reviendra à une évaluation par rotation des contrôles au niveau de l'entité, car aucune faiblesse importante des contrôles n'a été relevée pour justifier une réévaluation plus fréquente.

Le plan quinquennal de surveillance continue est décrit dans le tableau suivant. Le plan sera rajusté au besoin sous réserve d'une revalidation annuelle des secteurs de contrôle à risque élevé, du calendrier d'autres activités de vérification et de surveillance pertinentes et de l'incidence des changements survenus au cours de l'année ou prévus pour les années à venir.

<b>Plan par rotation de surveillance continue axée sur les risques</b>					
<b>Secteurs de contrôle clés</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>	<b>2024-2025</b>
Contrôles au niveau de l'entité					X
Contrôles généraux en matière de TI <sup>1</sup>	X	X	X	X	X
Cycle de l'approvisionnement au paiement	X			X	
Programme canadien de prêts aux étudiants		X			X
Assurance-emploi		X		X	
Subventions et contributions		X			X
Clôture financière et rapports financiers			X		
Sécurité de la vieillesse			X		
Administration de la paye <sup>2</sup>			X		X
Planification et budgétisation			X		
Revenus, débiteurs et recettes			X		

En 2020-2021, EDSC évaluera l'incidence de la crise pandémique sur son évaluation des risques ainsi que sur ses principaux secteurs de contrôle.

<sup>1</sup> Une partie des contrôles généraux de la TI fera l'objet d'une surveillance chaque année, en fonction du risque. Au cours d'un cycle de cinq ans, tous les systèmes de TI visés seront réexaminés.

<sup>2</sup> Le calendrier de surveillance de l'administration de la paye tient compte des divers travaux d'audit et d'assurance menés par d'autres fournisseurs d'assurance, qui seront effectués en 2020-2021, pour atténuer le fardeau lié à l'audit dans les directions impliquées.